JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 22 (1881), p. 113-116

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1881__22__113_0>

© Société de statistique de Paris, 1881, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 5. — MAI 1881.

I.

APPEL AUX AMIS DES SCIENCES.

Lorsque le baron Thénard eut la généreuse pensée de fonder la Société des Amis des sciences, l'enseignement scientifique de l'Université et celui des grandes écoles spéciales publiques ou libres n'avaient pas pris le développement qu'ils ont acquis dans ces derniers temps.

Les laboratoires des hautes études n'avaient pas réuni autour des maîtres qui les dirigent une élite de jeunes hommes destinés, après quelques années d'un noviciat fortement organisé, à enrichir la science du fruit de leurs travaux, et préparés à recruter les chaires de l'enseignement supérieur.

Le progrès dont la France offre le spectacle est fait pour réjouir le cœur de tous les amis de sa prospérité et de sa gloire. Maintenue par ces institutions nouvelles au rang que lui avaient assigné nos illustres prédécesseurs, elle demeure assurée d'occuper longtemps avec honneur une place enviée au milieu des nations civilisées dont elle excite encore une fois l'émulation.

Mais les efforts suscités par ces larges appels adressés à la jeunesse, en multipliant le nombre des professeurs et ceux de leurs auxiliaires, multiplient aussi le nombre des victimes de la science dont notre société a pour mission de réparer les imprévoyances ou de secourir les malheurs.

Formée, il y a vingt-deux ans par Thénard, octogénaire alors et près du terme de sa noble carrière, pour venir en aide à quelques infortunes rares et exceptionnelles, elle a dû étendre son action. Le nombre des familles dignes de son intérêt

a toujours été croissant et leurs droits constatés, ainsi que leurs besoins réels se sont constamment élevés à un niveau plus haut que celui de nos ressources.

Et cependant si ces agriculteurs dont la science accroît ou sauve les récoltes; les citadins dont elle assainit et embellit les demeures; les familles dont elle améliore le bien-être, les aliments et les vêtements; si le commerçant dont elle facilite les moyens de transport ou de correspondance; le soldat dont elle perfectionne les armes; le marin qu'elle dirige sur l'Océan; le mineur auquel elle marque sa route au sein de la terre; le malade dont elle endort la douleur; si tous ceux qui vivent entourés des dons de la science et qui les mettent à profit vous apportaient leur obole, la Société de secours des Amis des sciences serait trop riche.

Pressée par le spectacle navrant des misères dont elle est la confidente attristée, elle vient aujourd'hui faire aveu d'impuissance.

Oui! il est des savants français qui, après avoir doté leur pays de découvertes que le temps se chargera de faire fructifier — mais non à leur profit, — abattus par la souffrance ou emportés avant l'heure, par une mort imprévue, laissent leur famille dans la détresse — et nous ne pouvons rien pour elles!

La Société de secours des Amis des sciences prenant toutes ces infortunes sous sa tutelle, voudrait assurer le pain des derniers jours à ceux qui sont accablés par l'âge ou la maladie, donner quelque sécurité aux veuves et des ressources d'éducation aux enfants de ceux qui n'ont laissé pour héritage qu'un nom respecté et le souvenir de leurs services. Elle ne le peut plus.

Le but de la Société n'a rien de chimérique, pourtant; il est modeste et pratique. Pour l'atteindre, son conseil fait un nouvel, un énergique et pressant appel :

A tous les savants, aux professeurs des écoles spéciales, des facultés, des lycées, des colléges, car c'est à leur profit que la Société a été fondée;

Aux esprits élevés qui voient dans le progrès de la philosophie naturelle un spectacle digne de leurs méditations et qui considèrent la science comme une noble aspiration de l'intelligence vers la lumière, et la science française comme une de nos gloires les plus pures;

Aux industriels dont ces découvertes de la science moderne améliorent sans cesse les procédés et accroissent les bénéfices;

Aux grandes compagnies financières, expression brillante de la fortune de la France; elles n'oublieront pas que c'est à la science qu'elles doivent leur essor et qu'à côté de ces splendeurs qu'ils créent, il est des inventeurs qui meurent dans le dénûment et le désespoir.

Oui! le conseil de la Société leur fait à tous, par ma voix que les ans, hélas! ont trop affaiblie, un nouvel et pressant appel; il fait entendre un cri de détresse, en présence des nobles infortunes devant lesquelles il gémit de se trouver désarmé, quand il s'agit de payer au génie délaissé la dette de la société française.

Oui! ces talents trahis par le sort, ces inventeurs imprudents, ces génies imprévoyants, tous ces généreux insensés, qui s'oubliant eux-mêmes, n'ont pensé qu'à la grandeur ou à la prospérité de leur pays, ont droit à notre protection; leurs familles ne doivent pas réclamer en vain notre secours, notre tutelle, ne répudions pas ce devoir sacré.

Vous nous aiderez à le remplir, et quand dans ce grand et légitime intérêt, c'est encore un octogénaire, arrivé près du terme de la vie, qui tend vers vous une main suppliante, vous ne voudrez pas que son espérance soit déçue; vous

ne répudierez pas son dernier vœu, et cette prière suprême en faveur du génie et du malheur sera entendue, comprise et exaucée (1).

Le président de la Société de secours des Amis des sciences,

J. B. DUMAS,

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

II.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 MARS 1881.

La séance est ouverte à quatre heures sous la présidence de M. le Dr Bourdin.

Le procès-verbal de la séance de février, lu par M. LOUA, est adopté.

A l'occasion du procès-verbal de la séance de janvier, M. GIMEL demande quelques explications à M. Flechey relativement aux rôles des tailles de Paris, pour les années 1296 et 1297, et il exprime la pensée que ces rôles ne peuvent donner qu'une idée insuffisante de l'effectif de la population à cette époque.

M. FLECHEY répond que la communication qu'il a faite à ce sujet est un simple renseignement qui n'a et ne peut avoir qu'un intérêt purement historique.

M. le Président communique à l'assemblée une lettre par laquelle M. le Préfet de la Seine, demande cinq exemplaires des statuts de la Société.

Il est décidé qu'il sera fait droit à la demande du Préfet.

Il lit ensuite une lettre du Ministre de l'instruction publique, dans laquelle M. Jules Ferry expose que, dans le but de favoriser les sociétés savantes et de propager leurs travaux, son administration a eu l'idée de créer une *Revue* spéciale, où ces travaux seront analysés avec le plus grand soin. Il demande que notre journal lui soit envoyé, à cinq exemplaires, pour faciliter la tâche des rapporteurs, et il promet en échange de cette communication d'adresser régulièrement à la Société, la *Revue* dont il vient d'être parlé.

M. le Président fait remarquer à ce sujet que cette mesure est un premier pas vers la centralisation des sociétés savantes qui devront y voir un encouragement précieux. La Société de statistique, que le Ministre de l'instruction publique honore d'une subvention, ne peut qu'accueillir avec reconnaissance l'ouverture qui lui est faite, et son intérêt bien entendu est de s'y prêter.

M. Jules Robyns est chargé, en ce qui le concerne, de satisfaire au désir exprimé par le Ministre.

M. le Président donne alors lecture d'une lettre par laquelle le Ministre de l'instruction publique, de concert avec le Ministre des postes et télégraphes, invite la Société de statistique à participer, par un délégué, à l'exposition d'électricité qui doit s'ouvrir au Palais de l'industrie le 1er août prochain. Après une discussion sommaire à laquelle prenne part MM. LAFABRÈGUE et LOUA, la Société désigne ce dernier en qualité de délégué à l'exposition d'électricité ainsi qu'au congrès qui doit suivre cette exposition. M. Loua étudiera le mode de concours que la Société peut

---

(1) Les cotisations et les dons sont reçus chez M. Hachette, libraire, boulevard Saint-Michel, trésorier de l'Association.

prêter à cette entreprise, et il rendra compte de ses recherches dans la prochaine séance.

Les ouvrages ci-après sont déposés sur le bureau :

Le Mouvement de la population en Suède (année 1879).
Exposés scientifiques à l'usage des voyageurs, par M. Issel. Rome, 1880.
Statistique de Prusse (agriculture). Berlin, 1880.
Statistique de la Bavière industrielle. Munich, 1880.

M. Gimel se charge, sur l'invitation du Président, de faire un rapport sur la production agricole en Prusse, d'après le n° 57 de la *Statistique* de ce pays.

M. Loua fait connaître sommairement les résultats du mouvement de la population de la France pendant l'année 1879. Il résulte de cet exposé que le nombre des naissances a continué à diminuer, quoique dans une très-faible proportion. Il y a eu un léger excédant de décès ; de sorte que l'accroissement de la population a éprouvé une légère diminution.

Le seul fait favorable consiste dans une augmentation assez notable des mariages, ce qui permet d'espérer pour les années suivantes une natalité plus élevée.

La parole est accordée à M. Chevsson pour la présentation d'une série de cartes et diagrammes qu'il a été amené à dresser sur la question du tarif des chemins de fer.

Cette importante communication et la discussion dont elle a été suivie font l'objet d'un article spécial qu'on trouvera à la suite du présent procès-verbal.

La séance est levée à six heures.